

Maisons bas carbone : première certification



Maisons Privat

Les premières maisons Énergie positive et réduction carbone commencent à sortir de terre. Maisons Privat, un constructeur vendéen, vient de se voir décerné le label E+ C-.

Lancé en novembre 2016 par l'État, le label de performance environnementale E+C- préfigure la future réglementation environnementale 2020 qui verra la généralisation des bâtiments à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment) et à faible empreinte carbone. Maisons Privat, un constructeur vendéen, se lance dans l'expérimentation et inaugurera sa future maison témoin en septembre prochain.



© Maisons Privat

Double certification. Le constructeur Maisons Privat s'est vu remettre le 1er label E+C- délivré à une maison individuelle dans les Pays-de-la-Loire. Ce projet est en outre le premier à être à la fois

certifié NF Habitat HQE™ et labellisé E+C-, tous deux délivrés par l'organisme indépendant Céquami.

Une conception bioclimatique. L'implantation de la maison favorise la luminosité tout en préservant les espaces d'une surchauffe causée par des apports solaires et réduisant au minimum l'usage du chauffage.

Des performances thermiques et environnementales particulièrement élevées. La maison s'inscrit dans le niveau Énergie 3 (sur quatre). Elle fera appel à une énergie renouvelable pour son chauffage et sa production d'eau chaude.

Moins de carbone. Cette maison fait la chasse au carbone. Elle répond au cahier des charges Carbone 1 (sur 2 niveaux). Le niveau Carbone 1 correspond à des émissions maximales de 1.350 kgCO₂/m² sur le cycle de vie du bâtiment, soit 50 ans.

Une architecture contemporaine. Avec sa toiture-terrace et ses lignes sobres et épurées la maison est résolument contemporaine. Elle combine des matériaux classiques et modernes comme la pierre, l'ardoise ou l'acier.

Une maison évolutive. Cette maison s'adapte aussi aux nouveaux usages de ses occupants. Ainsi elle pourra accueillir jusqu'à cinq chambres ou offrir la possibilité de faire du télétravail.

Le label E+C-

Le label E+C- fixe quatre niveaux de performance pour l'Énergie et deux pour le Carbone. Le premier niveau Énergie est assez proche de la RT actuelle, avec une baisse de 5% de la consommation d'énergie primaire. Le deuxième est à -10% et le troisième à -20% avec, pour ce dernier, l'introduction obligatoire d'un système d'énergies renouvelables. Le niveau 4, enfin, exige que la consommation d'énergie non renouvelable soit intégralement compensée par une production d'énergie renouvelable, et cela en comptant non plus les cinq usages réglementaires (chaud, froid, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires), mais l'ensemble des consommations électriques. Ce niveau Énergie 4 constitue donc une étape bien plus importante que les trois autres.

Pour le carbone, le label prend en compte les émissions de CO₂ liées à la construction, à l'exploitation et à la destruction d'un bâtiment. Le niveau Carbone 1 correspond à celui d'une maison RT 2012 plutôt vertueuse, tandis que le niveau Carbone 2 divise par deux le plafond autorisé.

Publié par [M. Apruzzese](#)

© construiresamaison.com - 16 mars 2017

<http://www.construiresamaison.com/actualites/maisons-bas-carbone-premiere-certification/a19290>